STREET ART

Les poursuites contre M. Chat tombent à l'eau

JÉRÔME COUMET et Serge Grouard auront fait le déplacement pour rien. Les deux élus, respectivement maire PS du XIIIe arrondissement et député-maire UMP d'Orléans (Loiret), étaient présents hier matin au palais de justice de Paris pour témoigner en faveur de M. Chat. De son vrai nom Thoma Vuille, cet artiste franco-suisse de 37 ans était visé par une plainte de la RATP pour avoir dégradé la station de métro Châtelet-les-Halles en dessinant des chats sur des supports destinés à être recouverts.

L'audience n'aura duré que quelques minutes. Le temps pour l'avocate de l'accusé de déposer une demande en nullité acceptée par le tribunal. La raison ? La plainte déposée par la RATP à l'encontre de M. Chat « visait des articles de loi qui ont été abrogés », a fait valoir Me Agnès Tricoire, qui s'est ensuite excusée auprès de Jérôme Coumet d'avoir « gagné un peu trop vite ». La voix basse, l'artiste a, quant à lui, confié son soulagement à l'issue d'un procès qui « me terrifiait », dit-il. « La conclusion, c'est que mon client n'est pas un délinquant, c'est un artiste », s'est félicitée son avocate. Thoma Vuille n'a d'ailleurs pas tardé à reprendre le pinceau. S'il a désormais renoncé aux couloirs du métro, M. Chat a achevé hier une fresque sur un immeuble de la rue de la Glacière (XIIIe).

Reste à savoir si la RATP déposera une nouvelle plainte. D'après Me Agnès Tricoire, la Régie qui exigeait dans un premier temps 1 800 € de dommages et intérêts s'apprêtait finalement à réclamer un euro symbolique. De là à penser qu'elle abandonnera les poursuites… **A.A.**

Palais de justice (IVe), hier. Thoma Vuille, alias M. Chat, a confié son soulagement à l'issue du procès qui le « terrifiait ». *(LP/E.L.M./A.A.)*

IVe

Pierre Cardin transfère son musée au cœur du Marais

5, rue Saint-Merri (IVe), hier. Voici l'entrée du futur musée. Il exposera 200 pièces vestimentaires et des accessoires (présentés sur des mannequins) parmi les plus emblématiques du style Cardin. *(LP/B.H.)*

DANS LE QUARTIER du Marais, les inaugurations de musées se suivent… et ne se ressemblent pas. Quelques jours après la très attendue réouverture du musée Picasso, ce quartier du cœur de Paris va bientôt accueillir un nouveau lieu de visite ; cette fois destiné aux amateurs de mode et de haute-couture : le musée Pierre Cardin que le créateur va ouvrir le 13 novembre prochain dans un vaste local de 2 000 m² niché au fond d'une cour au 5, rue Saint-Merri.

Baptisé « Passé-Présent-Futur », le nouveau musée remplacera l'espace d'exposition (du même nom) que la maison Cardin avait ouvert en 2006 en marge du marché aux puces de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). L'établissement a fermé ses portes cet été et l'ensemble des « œuvres » qu'il contenait a été transféré au cœur de la capitale.

Ouverture dans 15 jours

Le public pourra les redécouvrir d'ici 15 jours, au fil d'une présentation retraçant de façon chronologique le travail de Pierre Cardin, aujourd'hui âgé de 92 ans. Son « nouveau » musée regroupera ainsi pas moins de 200 pièces vestimentaires et des accessoires (présentés sur des mannequins) parmi les plus emblématiques du style Cardin. Des « robes bulles » de sa première collection en 1953 à ses réalisations actuelles en passant par les tenues « cosmos » des années 1970… Même si le quartier du Marais semble plus adapté à l'image de marque du couturier que les environs de la porte de Clignancourt, la maison Cardin n'a donné aucune explication au déménagement de « Passé, Présent, Futur » de Saint-Ouen vers Paris.

Seule certitude : le nouveau lieu d'exposition ne sera pas qu'un showroom « de prestige » pour la boutique Cardin Evolution déjà installée rue Saint-Merri. « Il s'agira d'un vrai musée restituant l'élan avant-gardiste du célèbre couturier », insiste-t-on chez Cardin. Le prix d'entrée au futur musée n'a pas encore été précisé. A Saint-Ouen, il était fixé à 18 €.

BENOIT HASSE

L'INFO EN IMAGE

Philippe Mary a réussi son pari

(LP/G.T.)

Montmartre (XVIIIe), hier. Gravir les marches de la butte Montmartre pour montrer « qu'il y a de la vie, même après un AVC ». C'était le défi que s'est lancé Philippe Mary, partiellement paralysé à la suite d'un accident vasculaire cérébral en 2007. Le pari a été relevé hier à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'AVC. Philippe, a réalisé son « ascension pour la vie », et a atteint le Sacré-cœur en une dizaine de minutes, accompagné de ses deux enfants, ses amis et de nombreuses personnalités comme Aurélia Truel, vice-championne du monde de trail et Salifou Abdel-Kader, membre de l'équipe de France de tennis de table. « Ce projet me tenait à cœur confie Philippe, tout sourire. Il est important de sensibiliser les gens sur les risques d'un AVC ». Le phénomène touche chaque année près de 150 000 personnes et en tue plus de 60 000.